

Scénario 3

Enjeu 2	Objectifs généraux	Sous-objectifs	Niveau de priorité	Mesures envisageables et contenus possibles				Secteurs concernés		Type d'action		
				N° mesure	Libellé mesure	Contenus possibles		prioritaires	variantes			
Qualité des eaux superficielles et souterraines	Préserver la qualité des eaux souterraines	Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole	1	2.1	Animer/sensibiliser aux enjeux qualitatifs associés aux ressources en eau souterraines	Renforcer l'animation agricole pour inciter à une évolution/amélioration des pratiques			Margeride, Brivadois	Ensemble du bassin versant	Sensibilisation	
				2.2	Optimiser les intrants agricoles	Formuler des recommandations sur les fertilisations (période, quantités) en fonction des secteurs géographiques et des cultures	Encadrer l'utilisation des fertilisants		Margeride, Brivadois (ressource stratégique pour l'AEP)		Gestion	
						Elargir les plans de fertilisation au delà du cadre réglementaire (recommandation)	Elargir les plans de fertilisation au delà du cadre réglementaire (règles)		Margeride, Brivadois (ressource stratégique pour l'AEP)		Gestion	
				2.3	Améliorer la gestion des effluents d'élevage	Animation agricole pour inciter à une évolution/amélioration des pratiques			Margeride, Cézallier		Sensibilisation	
						Finaliser la mise aux normes des bâtiments d'élevage	Formuler des recommandations pour les bâtiments d'élevage (type de stabulation, d'effluents, durée de stockage)	Formuler des règles sur les bâtiments d'élevage (durée de stockage ...)	Margeride, Cézallier		Gestion	
						Formuler des recommandations sur l'utilisation des effluents d'élevage	Elargir les plans d'épandage (effluents agricoles) au delà du cadre réglementaire (recommandation)	Etablir des règles sur l'épandage des effluents d'élevage (période, quantités, distances d'épandage ...)	Margeride, Cézallier		Gestion	
		2.4		Encadrer les usages	Formuler des préconisations pour la réalisation de nouveaux forages pouvant aggraver les risques de contamination des eaux souterraines	Etablir des règles pour les nouveaux forages (IOTAs, ICPE)	Interdire les nouveaux forages non AEP	Cézallier		Gestion		
					Formuler des préconisations concernant les rejets et pollutions diffuses	Encadrer les rejets par infiltration (ANC, STEPs)	Encadrer l'usage des produits phytosanitaires en zones à risques (ressource AEP stratégique)	Cézallier		Gestion		
		2.5		Améliorer la protection des captages AEP (cf. 2.2, 2.3)	Finaliser/réviser les périmètres de protection des captages (notamment ceux contaminés)	Etablir des règles spécifiques sur tous ou partie des périmètres de protection des captages		Cézallier, Margeride		Etude/Travaux/Gestion		
		Atteindre et maintenir une bonne à très bonne qualité des eaux superficielles		Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole	1	2.6	Adapter les objectifs de qualité des cours d'eau	Traduire sans modification les objectifs affichés par le SDAGE	Adapter dans le temps les objectifs fixés par le SDAGE (ambition supérieure)	Définir des objectifs de qualité plus ambitieux pour certaines masses d'eau (en lien avec des enjeux d'usage ou patrimoniaux)	Cézallier, Axe Alagnon	Ensemble du bassin versant
	2.7		Animer et sensibiliser			Animation agricole pour inciter à une évolution/amélioration des pratiques (cf. 2.3)			Cézallier/Margeride	Ensemble du bassin versant	Sensibilisation	
	2.8		Adapter les pratiques de fertilisation et d'épandage			Formuler des recommandations sur les fertilisations (période, quantités) en fonction des secteurs géographique et des cultures			Margeride/Brivadois	Ensemble du bassin versant	Gestion	
						Elargir les plans de fertilisation au delà du cadre réglementaire (recommandation)			Margeride/Brivadois		Travaux	
						Finaliser la mise aux normes des bâtiments d'élevage	Formuler des recommandations pour les bâtiments d'élevage (type de stabulation, d'effluents, durée de stockage)	Formuler des règles sur les bâtiments d'élevage (durée de stockage ...)	Cézallier/Margeride	Ensemble du bassin versant	Gestion	
	Formuler des recommandations sur l'utilisation des effluents d'élevage		Elargir les plans d'épandage (effluents agricoles) au delà du cadre réglementaire (recommandation)			Etablir des règles sur l'épandage des effluents d'élevage (période, quantités, distances d'épandage ...)	Cézallier/Margeride	Ensemble du bassin versant	Gestion			
	2.9		Préserver les bandes tampons en bordure des cours d'eau	Formuler des recommandations sur la préservation des haies, ripisylves		Protéger les ripisylves (via les documents d'urbanisme - rapport de compatibilité)	Protéger les haies et ripisylves dans le cadre des aménagements fonciers - Nécessite une classification des haies	Cézallier/Margeride	Ensemble du bassin versant	Gestion		
	2.10		Améliorer la gestion du pâturage	Formuler des recommandations sur le pâturage en bords de cours d'eau / en zone humide		Préconiser l'aménagement de points d'abreuvement avec mise en défens des cours d'eau		Cézallier	Cézallier/Margeride	Gestion		
	Réduire les pollutions d'origine domestique et industrielle		1	2.11		Planifier les travaux à réaliser	Réaliser/actualiser les schémas d'assainissement	Etablir des priorités d'intervention à partir des données existantes (suivi qualité du SIGAL, données MAGE, SATEA ...)		Ensemble du bassin versant		Etude
				2.12		Améliorer les réseaux et stations d'épuration	Engager les travaux sur réseaux et steps			Ensemble du bassin versant		Travaux
		2.13		Améliorer le fonctionnement des réseaux et stations d'épuration	Poursuivre l'assistance technique auprès des collectivités (suivi et entretien des dispositifs)	Renforcer l'assistance technique auprès des collectivités (suivi et entretien des dispositifs)	S'orienter progressivement vers un transfert des systèmes d'épuration (notamment pour les plus petits) vers une structure collective de gestion de l'AC	Ensemble du bassin versant		Gestion		
2.14		Encadrer les réseaux et stations d'épuration		Formuler des recommandations sur les réseaux eaux usées et les stations d'épuration (sans portée juridique)	Viser une compatibilité des nouvelles steps (et réseaux) par rapport à des objectifs de résultats (qualité milieu, fréquence de surverse)	Etablir des règles visant les steps (normes de rejets) et/ou réseaux d'assainissement (fréquence de déversement)	Têtes de bassin versant, axe Alagnon	Ensemble du bassin versant	Gestion			
2.15		Améliorer l'assainissement non collectif		Finaliser les diagnostics des ANC	Engager les travaux de réhabilitation en privilégiant les opérations collectives - Nécessite un portage par le SPANC	Etablir des priorités en matière de réhabilitation : zones à enjeux sanitaires, zones à enjeux environnementaux (à définir par le SAGE)	Ensemble du bassin versant		Etude/Travaux/Gestion			
2.16		Encadrer les rejets industriels		Formuler des recommandations pour la gestion des effluents provenant de sites industriels (notamment carrières)	Viser une compatibilité des ICPE/IOTAs (futures, actuelles) par rapport à des objectifs de résultats (qualité milieu)	Etablir des règles strictes pour certaines ICPE/IOTAs industrielles (notamment carrière)	Axe Alagnon, Allanches	Ensemble du bassin versant	Gestion			
Réduire les pollutions par les produits phytosanitaires	3	2.17	Réduire l'usage des produits phytosanitaires non agricoles	Animation/sensibilisation en zone urbaine (collectivités/particulier)			Brivadois et vallée de l'Alagnon	Ensemble du bassin versant	Sensibilisation			
				Pour les collectivités respecter le 0 phyto sur les espaces verts publics, promenades, forêts ... (LABBE - 01/2014)	Engager les collectivités vers le 0 phyto total : étude, achat de matériel alternatif		Ensemble du bassin versant		Gestion			
				Formuler des recommandations pour l'entretien des infrastructures (routes, voies ferrées)	Etablir un protocole adaptée pour l'usage des produits phytosanitaires en secteurs à risques (ex : routes, voies ferrées en bord de cours d'eau)	Endorcer l'usage des produits phytosanitaires en zones à risques (ressource AEP stratégique)	Vallée de l'Alagnon, Brivadois, Margeride	Ensemble du bassin versant	Gestion			
2.18	Réduire l'usage des produits phytosanitaires agricoles	Animation/sensibilisation en zone agricole			Margeride, Brivadois	Ensemble du bassin versant	Sensibilisation					
Diminuer les pressions liées aux infrastructures linéaires	2	2.19	Gérer les eaux de ruissellement	Formuler des recommandations pour la gestion des eaux de ruissellement (volet qualitatif)	Viser une compatibilité des IOTAs (futures, actuelles) par rapport à des objectifs de résultats (rejets, qualité milieu)	Edicter des règles strictes pour les IOTAs futures en matière de gestion des eaux de ruissellement	Margeride, Brivadois (A75), vallée de l'Alagnon (voie ferrée, RN)		Gestion			
		2.20	Adapter l'entretien et l'usage des produits phytosanitaires (cf. 2.17)	Formuler des recommandations pour l'entretien des infrastructures (routes, voies ferrées)	Etablir un protocole adaptée pour l'usage des produits phytosanitaires en secteurs à risques (ex : routes, voies ferrées en bord de cours d'eau)	Endorcer l'usage des produits phytosanitaires en zones à risques (ressource AEP stratégique)	Margeride, Brivadois (A75), vallée de l'Alagnon (voie ferrée, RN)		Gestion			